



**MAIRIE
DE
TRÉGUNC**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie - TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUOT Dominique - LE GAC Muriel – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie – LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIÉ René – SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.
formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Michel DION à Michel TANGUY
- Fanny SALAUN à Régine SCAER JANNEZ

Date de convocation : 8 avril 2014

Jean-Paul NIVEZ est nommé secrétaire de séance.

**ELECTION DES DELEGUES
DU CONSEIL MUNICIPAL
AUPRES DU SYNDICAT MIXTE
POUR LE FINANCEMENT ET LA
CONSTRUCTION D'UN CENTRE
DE SECOURS ET D'INCENDIE
A CONCARNEAU**

Nombre de Conseillers
En exercice :..... 29
Nombre de présents :.....27
Nombre de votants :29

Monsieur Le Maire indique que conformément aux statuts du Syndicat Mixte pour la construction et le financement d'un centre de secours à Concarneau, le comité syndical est composé de :

4 délégués titulaires pour la ville de Concarneau,
2 délégués titulaires pour la ville de Trégunc,
1 délégué titulaire pour la communauté de communes du Pays Fouesnantais.

Chaque collectivité a la possibilité de désigner autant de délégués suppléants que de titulaires.

Après avoir procédé à l'élection, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les représentants de la commune comme suit :

Titulaires :
Muriel LE GAC
Yves ROBIN

Suppléants
Sylvie VERGOS
Patricia JOLLIVET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140417-DE14150414-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2014
Publication : 18/04/2014

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 16 avril 2014

LE MAIRE
Olivier BELLEC

